

Appel à candidatures pour un emploi à temps plein de délégué·e syndical·e permanent·e au sein de la délégation CNE du personnel de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain)

Définition de la fonction et des tâches du·de la délégué·e permanent·e

La fonction de délégué·e permanent·e de la CNE-UCLouvain est avant tout un travail d'équipe et d'animation des délégations représentant toutes les catégories de personnel de l'UCLouvain. En coopération avec les autres délégué·e·s permanent·e·s, le travail s'articule sur les axes suivants :

A. Tâches d'animation de la section syndicale CNE-UCLouvain

- Animation et coordination des délégations élues dans les diverses instances : Délégation syndicale, Conseil d'entreprise, Comité pour la Prévention et la Protection au Travail.
- Rédaction de synthèses et de procès-verbaux de réunions ; suivi des décisions prises par les délégations.
- Accueil et accompagnement de membres du personnel dans diverses démarches professionnelles notamment celles relatives aux statuts, à la rémunération, au déroulement de la carrière ou en cas de difficultés au travail (constitution d'un dossier des faits et des solutions proposées, démarche vers les autorités en accord avec les personnes, ...).
- Tenue à jour du cahier de revendications concernant les différentes catégories de personnel et négociation de ce cahier avec les autorités compétentes.

B. Tâches d'animation du secteur universités de la CNE

- Participation au groupe de coordination du secteur des universités subventionnées de la CNE (UCLouvain, ULB, UNamur et USL-B), ainsi qu'à l'Organe de Concertation et de Négociation du F.N.R.S.
- Participation à la négociation avec les Pouvoirs publics (Ministre de l'enseignement supérieur) et aux instances de l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur).

C. Tâches d'Information du personnel et des affilié·e·s

Participation à la rédaction du trimestriel *Le droit de savoir*, tenue du site internet de la CNE-UCLouvain, animation des réunions et des assemblées du personnel ; accueil des nouveaux membres du personnel et des affilié·e·s.

D. Gestion pratique et quotidienne

- Gestion des affiliations, primes syndicales, comptabilité, documentation, entre autres.
- Prestations essentiellement sur le site de Louvain-la-Neuve et permanences régulières sur tous les sites de l'université (LLN, Woluwe, Mons, Tournai, Bruxelles Saint-Gilles).

Profil

La fonction requiert d'adhérer aux valeurs de solidarité, de justice sociale et de démocratie et de favoriser l'action collective au sein du personnel des universités en Communauté française.

Elle implique les capacités

- de travailler en équipe,
- de mettre en œuvre les méthodologies nécessaires au travail collectif,
- d'élaborer collectivement un mandat, de l'assumer et de rapporter aux mandants,
- de travailler de manière autonome et rigoureuse,
- d'animer et de conduire une réunion,
- de proposer tant des analyses que des synthèses,
- de rédiger, d'argumenter et de faire des propositions qui génèrent du consensus au sein de l'équipe syndicale,
- de négociation y compris avec les autorités internes et les pouvoirs publics.

Une bonne connaissance des statuts des catégories de personnel des universités et de la législation sociale constitue un atout. À défaut, la capacité à acquérir rapidement ces connaissances est nécessaire.

Informations complémentaires

- Emploi à temps plein rémunéré sur la base des barèmes en vigueur dans les universités. Le poste est ouvert à toutes les catégories du personnel, de niveau bachelier ou master (ou expérience équivalente).
- Des compétences bureautiques (office : word, excel, powerpoint, outlook, teams, sharepoint ; navigateur web, au minimum) sont requises.
- Entrée en fonction immédiate.
- Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à envoyer à :
- Didier Lebbe - Secrétaire permanent de la CNE (didier.lebbe@acv-csc.be) avec copie à Gwenaëlle Jacquet (gwenaelle.jacquet@acv-csc.be).

Agenda

- Date limite de dépôt des candidatures : 24 avril 2023 à midi (12h).
- **L'épreuve écrite est prévue le vendredi 28 avril 2023 à 13h, à Nivelles.** La convocation sera envoyée par courriel.
- Les entretiens avec le jury auront lieu le mercredi 17 mai 2023, à Louvain-la-Neuve.